

Collaborateurs de cabinet

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Connaître les dispositions réglementaires spécifiques aux collaborateurs de cabinet

Public Visé

- Responsables et gestionnaires de personnels territoriaux

Pré Requis

- Travailler ou être amené à travailler sur la gestion des collaborateurs de cabinet, formation de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

- Connaître les dispositions réglementaires spécifiques aux collaborateurs de cabinet

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

- Fonctionnaire, expert du statut de la fonction publique et des contractuels

Parcours pédagogique

• Recrutement des collaborateurs de cabinet

- Liberté de principe pour la constitution du cabinet de l'autorité territoriale
- Liberté pour le recrutement
- Limites aux libertés de constitution : seuils d'effectifs et crédits votés

• Fonctions du collaborateur de cabinet

- Missions du collaborateur
- Incompatibilité avec un emploi permanent de la collectivité

• Collaborateur de cabinet placé dans une situation d'agent contractuel

- S'agissant du fonctionnaire détaché
- S'agissant d'un agent contractuel
- Droits et obligations identiques aux agents contractuels
- Régime de fin de fonction néanmoins spécifique

• Rémunération du collaborateur de cabinet

- Définition du plafond
- Éléments de la rémunération

• Collaborateurs des groupes d'élus

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement



Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 4 à 14 Personnes



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	650.00
Inter Adhérent (Par personne) :	610.00



Contactez-nous !

Patricia CHOU VAN
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391411
Mail : patricia.chouivan@adiaj.org